LENS RESTE INVINCIBLE en Championnat de France tandis que BORDEAUX et REIMS rejoignent ROUEN

En Excellence Nordiste, les deux leaders du Groupe A, Bully et Bruay ont trébuché, mais le R. C. Roubaix n'a pas été inquiété en Groupe B.

LES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT DE FRANCE NORD

S.C. Fives-R.C. France	0-2
R.C. Lens-O.I.C. Lillois	3-0
Excelsior-Amiens A.C.	1-1
Havre A.C.-St. Rennes	1-2
F.C. Sochaux-A.S. Troyes	6-0
F.C. Rouen-U.S. Mans	1-1
Stade C.A.P.-Stade Reims	0-1
Girondins-Red Star Ol.	4-2

	J	G	N	P.	Pts	P.	C.
R. C. Lens	19	15	2	2	32	58	30
F. C. Rouen	20	10	6	4	26	37	25
St. Reims	19	10	6	3	26	42	22
Girondins	20	11	4	5	26	50	29
R. C. France	20	11	3	6	25	49	31
Havre A. C.	20	7	7	7	24	34	29
S. C. Fives	20	10	3	7	23	43	36
O. I. C. Lillois	20	9	4	7	22	46	33
F. C. Sochaux	20	10	1	9	21	42	34
U. S. Mans	21	9	2	10	20	38	42
Red Star Ol.	20	7	2	11	16	42	46
Amiens A. C.	20	6	4	10	16	19	32
Excelsior A. C.	19	5	3	11	13	34	50
St. Rennes	21	5	2	14	12	32	67
A. S. Troyes	21	4	2	15	10	35	65
Stade C. A. P.	20	3	2	15	8	28	61

CHAMPIONNAT DE FRANCE CHAMPIONNAT DE FRANCE SUD

Annecy-Grenoble	2-2
Saint-Etienne-Lyon	3-0
Cannes-Sète	2-3
Clermont-Brive	2-1
Ajac-Nice	4-0

CHAMPIONNAT DU NORD EXCELLENCE

Groupe A

S.C. Douai-E.S. Bully	1-0
R.C. Arras-C.S. Avion	1-0
O.I.C. Lillois-R.C. Lens	3-3
Amiens A.C.-S. Berthaine	
U.S. Bruay-U.S. Annœu.	1-2

Groupe B

S.B. Olympica-St. Roubaisien	4-2
R.C. Roubaix-St. Orchies	4-0
U.S. Valenciennes-S.C. Fives	2-1
U.S. Tourcoing-Denain A.	Remis

	J	G	N	P.	Pts	P.	C.
R. C. Roubaix	15	12	2	1	41	47	15
U. S. Valenc.	15	10	3	2	38	31	11
S. C. Fives	15	5	4	6	29	34	38
Excelsior R.-T.	15	6	2	7	29	30	28
S. B. Olympica	12	7	4	1	30	28	15
U. S. Tourc.	13	5	4	4	27	22	23
St. Orchies	11	7	1	3	26	27	14
St. Roubaisien	15	0	2	13	17	17	62
Denain A.	11	1	2	8	15	10	16
R. Carvin	12	2	0	10	16	9	32

1re DIVISION TERRIENNE

Groupe A

Lille U.C.-Armentières	0-4
E.S. Annœullin-Seclin	
F.C. Thumesnil-Marquillies	3-1
Sports Loos-Pérenchies	13-2
A.S. Lomme-S. Haubourdin	2-4

Groupe B

Ch. Tourcoing-Wasquehal	0-1
A.C. Croix-Marquette	1-9
O. Marcq-Croating	1-0
Lezennes-Hallluin	0-1
Hellemmes-Lesquin	1-1

RESULTATS DIVERS

R.C. Leers-U.S. Roubaix	0-0
E.S. Roncq-S.C. Wattrelos	2-2
Wambrechies-La Madeleine	0-6

FIVES N'A PAS EU DE CHANCE DEVANT LE R.C. PARIS

R.C.P. BAT FIVES : 2 A 0

Le score de 2 à 0 qui a sanctionné cette rencontre disputée au stade Jules Lemaire n'exprime pas fidèlement la physionomie d'une partie qui aurait pu très bien tourner en faveur des Fivois si leurs avants avaient eu un peu plus de chance et si surtout Eliel avait figuré au centre de l'une d'attaque.

Les « Diables bleus » chez qui Bourbotte et Jedrzejack fascinent jusqu'entière ont bien suivi leurs adversaires parmi lesquels Jordan sortait une très grande partie et c'est bien par minutie que Liévin a pu garder ses « bois » vierges jusqu'à l'ultime coup de sifflet. Reconnaissons toutefois que les Parisiens ont montré une conception du jeu beaucoup plus nette que l'ensemble des actions Fivoises mais la partie qui se déroulait sur un terrain et, excellent était bien dans l'ensemble très intéressante à suivre.

Pendant une bonne partie de la première mi-temps, les locaux bousculèrent leurs visiteurs et seule la malchance nous pas voulu qu'un Wagg ou Prouff ou un De Cecco ait l'idée le chemin des filets. Les Parisiens opérant par échappées jouent sur Bony qui s'en tirait marqué par Jedrzejack. A la 29e minute Vasar sur passe de Fleurian battait Desserot et ce point donnait aux visiteurs un dynamisme supplémentaire qui leur permettait de manœuvrer quelque peu les hommes de Bourbotte jusqu'au repos.

A la reprise, Fives est de nouveau de suite en action, Prouff rate de peu l'égalisation sur corner, le poteau sauve Liévina battu par un shoot de De Cecco, le but chauffe et Jordan qui fait une très belle partie doit s'employer de tous les côtés.

Fives desserre un peu son étreinte, mais se reprend rapidement, mettant assez souvent Liévina à contribution.

Puis les « Diables bleus » baissent de pied ; les attaques parisiennes deviennent plus pressantes et Bonglorni ajoute un nouveau point à la marque sur centre de Veinante à la 40e minute. La défense locale paraît s'affoler, mais rien ne sera plus marqué jusqu'à la fin qui sera sifflée par M. Roger Michel qui fut un bon arbitre bien aidé dans sa tâche par la correction des 22 joueurs.

M. PELTIER.

L'EXCELSIOR TOUT AUSSI MAUVAIS RÉALISATEUR QU'AMIENS, 1-1

Se priver presque du déjeuner pour rallier avant 14 h. le stade à Theuriz fixée par la Fédération pour le match, le voir commencer avec vingt minutes de retard, puis suivre une rencontre qui se déroula sous le signe le plus parfait de la médiocrité. Voilà de quoi décourager les plus acharnés.

Nulle est finalement la marque mais tout aussi nulle fut cette rencontre qui ne fut qu'un échange constant de longues balles à suivre. Si l'Excelsior tenta de réagir il le fit sans une bien grande conviction.

Cette méthode destructive qui semble être la seule possible avec l'ensemble amiénois leur permit cependant de se montrer maintes fois dangereux surtout par Grava et Vissaguet.

Malgré quelques timides efforts de Hull et de Knott, l'Excelsior se laissa donc imposer le jeu à l'emporte-pièce des visiteurs.

Ses joueurs tirent étrangement voir hier qu'en changeant de manière, ils n'avaient pas pour cela acquis plus de percant et les avants manquèrent de flamme, se montrant bien maladroits devant des adversaires qui, il est vrai, pratiquèrent trop souvent en marge du « fair-play ».

Sur la fin, l'Excelsior se reprit et Capart n'a pas un mince mérite à avoir conservé ses filets inviolés au cours de la seconde mi-temps mais peu importe cela.

L'Excelsior ouvrit la marque par Hull à la 9e minute qui reçut une balle devée par Capart et la faisant monter en chandelle au-dessus d'un paquet de joueurs marqua le but malgré le poing de Bican venu suppléer Capart. Trois minutes après la reprise, Amiens égalisa à la suite d'un coup franc pour main de Deyos. Depoutre sur la droite, la balle fut centrée par Finot sur la tête de Grava et, impitoyablement bloquée par Schutt sur la ligne de but, Vissaguet en emparait et mit au fond.

R.C. LENS BAT O.I.C. LILLE PAR 3 A 0

C'est devant une galerie record que s'est déroulée l'explication tant attendue entre Lens et l'équipe de l'O. I. C. Lille, rencontre qui fut présidée par M. Leydet, sous-préfet de Béthune, ayant à ses côtés MM. Tanotel, maire de Lens ; Bucher directeur général des Mines de Béthune et Locquenieux, inspecteur primaire. Après que M. Leydet n'eut fait présenter les équipes dès leur entrée sur le terrain, Lens engage ce match qui devait démontrer incontestablement sa supériorité sur le Lillois et ce malgré l'absence de titulaires de marque, Mathieu, Sikio et Lewandowski, remplacés respectivement par Beaucourt, A. Francois et Michels. Créteur était le portier lensois alors que chez les Lillois, Da Rui, le gardien, était remplacé par Delossé.

Hélas ! Lens ne jouait pas de cinq minutes que son aller gauche fut blessé et ne fut plus d'aucune utilité à son équipe. Lens, réduit à 10 unités, s'imposa quand même. Sa victoire n'en est que plus belle.

Des visiteurs, nous noterons que l'ensemble joua avec cœur et qu'il manque à l'équipe lilloise ce « fini » qui fait les grandes équipes. Delossé se demena comme un diable et fit un beau match. On peut lui reprocher le premier but qu'il marqua lui-même contre son équipe. Sa arrière se montrèrent sûrs et coller litteralement à leurs adversaires. Le demi-centre joua bien. Quant aux avants, leur tâche était trop rude pour eux. Ils ne donnèrent jamais l'impression de pouvoir trancher le système défensif Marek-Gouillard-Beaucourt.

Un seul but fut marqué en première mi-temps, contre Lille, par le gardien Delossé lui-même, qui bloqua mal un beau centre de Frilleux. Lens avait bien dominé au cours de cette mi-temps. L'ailier droit visiteur fut quelques fois en bonne position, seul devant Créteur, mais shoota trop haut.

En seconde mi-temps Lens commence par dominer. A. Francois marquait un deuxième but à la 52e minute. Stanis cinq minutes plus tard augmentait la marque. De belles descentes lensoises furent rendues stériles par manque de finition. Puis les Lillois profitèrent d'un relâchement des locaux, taquinèrent les défenseurs « sang et or » qui montrèrent alors toute leur supériorité. Les shoots lillois ne pouvaient partir que de loin et Créteur pouvait les arrêter facilement.

POUR LA COUPE DES PROVINCES

La Guyenne déclare forfait !

Nous n'aurons pas de rencontre Flandres-Guyenne le mardi-gras 9 mars, à Lille.

Les amateurs de l'équipe de Guyenne ne peuvent se permettre un déplacement si long et les dirigeants ont avisé le Comité des Flandres de leur forfait.

EXCELLENCE A

R.C. Arras bat S.C. Avion : 1-0

Dire que les Arrageois ont mérité les trois points serait exagéré. Les « boyaux rouges » passent ainsi d'un cran au classement au-dessus des Avionnais malchanceux.

La partie a été jouée avec beaucoup d'ardeur de part et d'autre. Les « renards » furent en général supérieurs à leurs vis-a-vis dont la ligne d'avants fut, comme toujours, le point faible. Le défense et les demis arrageois furent eux-mêmes alors que chez les visiteurs les forwards firent montre d'une réelle activité qui méritait mieux qu'un match nul : ce n'est un malencontreux penalty qui les fit mordre la poussière. Jeu rapide et assez spectaculaire, mais trop en volée. Une main dans la surface de réparation gâta tout. Prouner shoota le but fatal.

S.C. Douai bat E.S. Bully : 1 - 0

Contre toute attente, le S.C. Douai, qui disputait à l'Amiens A.C. le change de détenir la lanterne rouge, a fait trébucher le leader. l'E.S. Bully et ce, d'une manière tout à fait régulière.

Les Douaisiens, ayant perdu leur fâcheuse habitude de voir venir, foncèrent sur la balle et ne permettaient pas aux Bullyiens de jouer.

Animés d'un cran aussi inattendu qu'extraordinaire, les Douaisiens annihilaient toutes les tentatives de leurs adversaires. Ils parvenaient même à amorcer parfois de belles combinaisons d'ensemble.

A la vingtième minute, Douai marqua. Ce fut le seul but de la partie.

Méduses, les Bullyiens ne firent plus rien. Ils auraient d'ailleurs pu prendre un but ou deux de plus dans leurs filets.

Le R.C. Roubaix joue en leader et Orchies est battu par 4 à 0

La venue au Parc Jean Dubrulle du plus dangereux rival du Racing avait attiré la grande foule et ce fut un véritable gala de la belle ronde.

Les Orchésiens livrèrent un assaut ardent aux Raeingmen, déployant une science et une vitesse qui en auraient démontré bien d'autres. Mais les Doyens étaient dans un bon jour et jouèrent peut-être leur plus belle partie de la saison.

Ce fut un feu d'artifice sous l'œil de M. Peterche, tout heureux de la parfaite correction des adversaires.

Les avant roubaisiens furent plus efficaces. Il est vrai que — de l'autre côté — le trio Buirette, Verriest, Cottenier, constituait un sévère « barrage ».

Par Suinera (22e m.) et Billiant (32e), le Racing avait acquis deux buts d'une facture magnifique d'ailleurs.

Orchies essaya vainement de remonter ce lourd handicap à la reprise. Un 3e but de Billiant stoppa net cet élan et dès lors le Racing s'imposa progressivement pour dominer largement des adversaires manquant d'expérience.

Et, 10 minutes avant la fin, un dédoublement entre Myskowski et Kozolowski permettait à ce dernier de signer un 4e et dernier point en faveur des leaders.

U.S. VALENCIENNES BAT S.C. FIVES 2-1

Cette rencontre, commencée de belle façon, se termina dans l'indifférence. Fives présenta dix joueurs et malgré cet handicap se montre de beaucoup plus vite sur la balle, plus ardent et partant plus incisif et ouvrit d'ailleurs le score à la 11e minute, par Ladvlzack. Se ressentant de leurs efforts, les visiteurs fléchirent à la reprise, mais Valenciennes, loin d'exploiter son avantage numérique, joua encore plus en dentelles et il fallut un penalty à le 57e minute, transformé par Lancry, puis un beau tir de Jules Légliise 8 minutes plus tard pour voir les Athéniens s'octroyer une victoire peu réjouissante. Il est d'ailleurs paradoxal de constater que Valenciennes joue ses meilleures parties à l'extérieur.

COUPE DU NORD DES CADETS

L'O.I.C. LILLOIS CHAMPION DU DISTRICT TERRIEN

O.I.C.L. BAT R.C. ROUBAIX : 4 A 0

Cette rencontre finale se disputait sur le terrain de l'Olympique Marcquois devant une bonne assistance. Nous n'avons pas été emballés par le jeu fourni par deux équipes possédant de bonnes individualités mais ayant encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne la construction du jeu. Les gagnants auront mieux joué le jeu de coupe et, comme ils possèdent en Kretschmar un avant centre de classe, ils auront profiter de ces deux atouts pour enlever le gain de la partie par un score un peu sévère pour un adversaire courageux, mais dont le centre avant par contre ne fut jamais dans la course.

Dans la première minutes de jeu, Lille inscrit son point initial, mais Roubaix ne sait pas tirer profit d'un penalty accordé un peu trop à la légère. Les « blancs cerclés rouge » ajouteront un nouveau but à la marque en prenant en défaut la défense assez hésitante de « bleu et noir ».

Roubaix joue mieux en seconde mi-temps, mais un penalty (Kretschmar ayant été fauché) est très bien transformé et Kretschmar clôturera la marque à la suite d'une belle action personnelle, ayant lobé de la tête le goal adverse.

Une réception fut ensuite réservée aux joueurs et dirigeants. M. Vandenbusche, président de l'honneur du R.A. Marcq pour cette rencontre MM. Leroy, Grassin et Glineur exprimèrent ensuite chacun leur contentement à la suite de cette manifestation d'amitié et promirent de faire tout pour que cette fameuse coupe revienne au district terrien.

M. PELTIER

EN COUPE DE FRANCE : O. I. C. LILLOIS - EXCELSIOR ROUBAIX-TOURCOING SUR LE TERRAIN DU PARC JEAN DUBRULLE A ROUBAIX

C'est Dimanche prochain 7 Mars à 15 heures qu'aura lieu le match de demi-finale de la Coupe de France qui opposera l'O. I. C. Lillois et l'Excelsior R.-T. sur le terrain du Racing Club de Roubaix, parc J. Dubrulle.

Ouverture des portes à 13 h. 30.

Guichets d'entrée. — Pour les tribunes et Premières, guichets de la 1re entrée, rue Lecomte Baillon. Pour les Secondes et Populaires, guichets de la 3e entrée, rue Lecomte Baillon. Un guichet spécial pour les populaires du fond sera installé rue du Chemin Neuf face à l'entrée du terrain du Stade Roubaisien. Les officiels, joueurs et porteurs d'invitations entreront par la première porte de la rue Lecomte Baillon.

N'aurront l'accès aux vestiaires que les personnes munies du laissez-passer de la F. F. F.

Seules les Tribunes sont numérotées. Les personnes ayant des invitations pourront les faire numéroter aux bureaux de location. Aucune numérotation ne se fera à l'entrée du terrain, la location et la délivrance de billets à l'avance étant close le Dimanche 7 Mars à 9 heures.

ATHLETISME

LE CHALLENGE KUHLMANN DE CROSS-COUNTRY

LE MARQUETTOIS LEÇAT TRIOMPHE DANS NOUVELLE LOIS

Le challenge Kuhlmann organisé par l'U.S. Marquette a connu un gros succès au stade Donat-Agache. Ce fut l'occasion pour le champion des Flandres Lecat de confirmer sa supériorité sur les Pétain, Wartelle et autres.

Duvivier, en cadets et Langlet en juniors triomphaient dans leur catégorie après une belle lutte.

Voici les résultats :

Cadets. — 1. Duvivier, 9' 40" (S.C. Caudry) ; 2. Lanier, 9' 42" (R.C. Armentières) ; 3. Novack (A.S. Thumeries) ; 4. Angely (S.C. Caudry) ; 5. Letombe (A.G. Thumeries) ; 6. Leclercq (Excelsior R.T.) ; 7. Darioseeq (U.S. Marquette) ; 8. Delepant (U.S. Tourc.) ; 9. Hecquet (J.F. Mazingarbe) ; 10. Dekindt (U.S.M.). etc.

Classement par équipes. — 1. A.G. Thumeries 45 pts ; 2. U.S. Marquette 47 pts ; 3. R. Roubaix-Tourcoing 65.

Juniors. — 1. Langlet 21' 07 (S.C. Caudry) ; 2. Dergelle 21'08 (S.C. Caudry) ; 3. Pislor (J.F. Mazingarbe) ; 4. Chocquereau (U.S. Marquette) ; 5. Lecour (R.C. Lens) ; 6. Knudde (S.C. Caudry) ; 7. Vaubleck (S.A. Lievin) ; 8. Goddeville (J.A.F. Estaires) ; 9. Dubois (F.C. Bavay) ; 10. Mai (U.S. Marquette), etc.

Classement par équipes. — 1. S.C. Caudry 21 pts ; 2. U.S. Marquette 50 pts ; 3. F. Roubaix-Tourcoing 70 pts ; 4. A.G. Thumeries, 94 pts.

Seniors. — 1. Lecat 29' 30" (U.S. Marquette) ; 2. Petain 30'02" (R.C. Arras) ; 3. Wartelle (Excelsior R.T.) ; 4. Joveaux (A.S.C. Hellemmes) ; 5. Courtecuisse (A.G. Thumeries) ; 6. Bruneaux (A.G. Thumeries) ; 7. Bulsine (A.G. Thumeries) ; 8. Lecerf (U.S. Marquette) ; 9. Vanspringhe (U.S. Marquette) ; 10. Hecquet (J.F. Mazingarbe), etc.

Classement par équipes. — 1er U.S. Marquette, 29 pts ; 2e A.G. Thumeries, 32 pts.

Classement général. — 1er U.S. Marquette, 126 pts ; 2e A.G. Thumeries, 171 points.

HOCKEY

Championnat des Flandres

Promotion : A.C. Cambrai bat les Vétérans du L.U.C. par 1 à 0. — Le L.U.C. qui recevait l'A.C.C. était dans un jour de malchance. Malgré même un bully-pénalty très ajustement accordé, les Vétérans n'ont pas réussi à marquer un seul but, tandis qu'au contraire sur un loupé magistral d'un arrière du L.U.C. Cambrai réussit à marquer l'unique but de la partie.

Cambrai s'installe donc en tête du championnat de promotion.

Le match O.I.C.L.-U.S.T. est remis au 7 Mars.

3e série : Le classement se dessine. — La S. Marcq a triomphé nettement du S.U.C. par 8 buts à 0 continuant la série de ses succès. Marcq jouera très certainement en promotion la saison prochaine. Ce club est suivi maintenant par le A.C.C. (2) dont la victoire d'hier sur le L.H.C. (2) en fait un virtuel second du classement. Douai (2) a remporté une belle victoire sur l'A.C.C. (3) par 4 buts à 0.

Le tournoi des jeunes aura lieu les 7 et 8 Mars à Paris. — Le Comité Directeur de la F.F.H. a décidé de maintenir aux dates des 7 et 8 mars le tournoi des jeunes qui eure lieu à Paris. Ce tournoi groupera les équipes d'Anjou, de Guyenne d'Ile de France et des Flandres.

ESCRIME

Grosse surprise au Championnat fédéral de fleuret

L'élimination des favoris de ce championnat fut sans contesté la grosse surprise du jour et on vit les tout juste plus de 20 ans affirmer leur supériorité sur leurs anciens. C'est ainsi que Jacques Landouzy de l'Académie d'Armes des Flandres de Lille, élimina purement et simplement l'International Michel Godin (1re série de France) du Cercle d'Escrime de Valenciennes, pour « perdre » le championnat d'une touche sur 15 échangées, alors que la victoire lui semblait assurée, devant Bertrand, du Cercle d'Escrime d'Arras, qui élimine successivement Choisnet (Salle Nictou) et André Godin (C.E. Arras).

LES RESULTATS

1/8 de finale. — Bertrand (C.E.A.) bat André Godin (C.E.A.) 5-4-5-4 ; Choisnet (Nictou) bat Declercq (A.A.F. Lille) 5-4-5-4 ; Lancelle (A.A.F. Lille) bat Bourrée (A.A.F. Lille) 5-3-5-3 ; Landouzy (A.A.F. Lille) bat Michel Godin (C.E.V.) 5-1-5-3.

1/4 de finale. — Bertrand (C.E.A.) bat Choisnet (Nictou), 5-3-5-1 ; Landouzy (A.A.F. Lille) bat Lancelle (A.A.F. Lille) 5-3-5-3.

Finale. — 1re manche : Landouzy (A.A.F. Lille) bat Bertrand (C.E.A.) 5-4. — 2e manche : Bertrand bat Landouzy 5-4. — 3e manche : Bertrand bat Landouzy 5-4.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 2 mars 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 32. Coucher à 18 h. 34.

Aujourd'hui : Saint-Jacob — Demain : Saint Marin.

Imprimerie du Réveil du Nord
188 rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GESI
(A suivre).

Pour lutter efficacement contre Rhumatismes

même douloureuses, lombago, sciatique, arthrite, névralgies, lumbago, rhumatismes articulaires, obtenez rapidement du Findol, puissant remède nouveau. Sans action du Findol, les douleurs et les raideurs disparaissent rapidement, les cristallisations toxiques les irritant et les muscles et articulations reprennent leur souplesse. Tes pharm. Labor. SALVOXYL à Rochecorbon (Ind.-et-L.) Visa n° 1082 P.788.

Le « mauvais sang » provoque souvent : démangeaisons, boutons, maladies de peau

Les soucis et les contrariétés sont cause bien souvent d'un déséquilibre de l'organisme et l'on peut dire très justement, dans ce cas, que l'on se fait du « mauvais sang ».

Ce « mauvais sang » provoque à la surface de la peau des réactions disgracieuses et gênantes : boutons démangeaisons rougeurs etc.

Essayez pour vous débarrasser, l'Eau Purgative Desrosiers, reputée depuis plus de 50 ans comme étant le remède de toutes les maladies de la peau : eczéma, dartres, acne, maux de jambes, ulcères varqueux, etc.

En vente toutes pharmacies. 9.385

"JE T'AIME" murmura-t-il

Vous aussi entendrez ces mots si vous employez cette surprenante recette de beauté qui métamorphose une peau rêche, terne et fanée et la pare d'un charmant velouté pur, rarissant. Les ingrédients précieux contenus dans la Super-Crème Tokalon dissolvent les points noirs, resserrent les pores dilatés et donnent à la peau le velouté d'un pétale de rose et en tirent merveilleux qu'il adorera. La Super Crème Tokalon est en vente partout.

38 39 40 37 fièvre...fièvre...fièvre vite 'ASPRO'

Silvikrine fortifie le cuir chevelu

Voilà ce qu'il te faut !

La Dépuration Intégrale (MÉTHODE RICHELET)

Si votre cas est ici, ceci vous intéresse

ECZÉMA — Boutons - Herpes - Dartres - Pannicules - Furoncles
ARTHRITISME — Rhumatismes - Goutte - Maux de reins - Sciatique
CIRCULATION — Varices - Ulcères varqueux - Hémorroïdes - Enflure des jambes
AGE CRITIQUE — Vapeurs - Vertiges - Ébouissements
CONGESTION — Hypertension - Artéro-sclérose - Vertiges prémonitoires - Fatigue

La santé dépend de la pureté et de la force du sang. L'habitude séculaire de nettoyer son sang, de le "dépurer", répond donc à un besoin. Le Dépuratif Richelet Intégral est choisi par la majorité des gens pour faire cette cure parce qu'il est mieux qu'un dépuratif. Grâce au magnésium qu'il contient, c'est, en outre, un rajeunisseur. En prenant du Dépuratif Richelet Intégral, vous faites :

1° - La plus salutaire des cures de santé, marquée par la disparition ou une amélioration considérable des maux mentionnés au tableau ci-contre.

2° - Vous augmentez votre vitalité et vous rajeunissez votre organisme.

Le Dépuratif Richelet, remède complet, intégral, réalise parfaitement la cure de santé et de vitalité dont nous avons tous besoin. Ttes phies.

DÉPURATIF RICHELET INTÉGRAL

ANNONCES LÉGALES

VILLE DE LILLE — Grette du Tribunal Civil de Première Instance de l'arrandissement de Lille.

Du six Janvier mil neuf cent quarante-trois.

Application de la loi du quatre Octobre mil neuf cent quarante-et-un et du décret du Vingt-huit Décembre mil neuf cent quarante-et-un.

ORDONNANCE EXPROPRIATION — DECACEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Au nom du peuple français, Monsieur Labalette, Président du Tribunal de Première Instance de Lille, Chevalier de la Legion d'Honneur, a rendu l'ordonnance dont la teneur suit : Nous, Albert Labalette, Président du Tribunal de Première Instance de Lille, Chevalier de la Legion d'Honneur, étant en notre cabinet au Palais de Justice de ladite ville, assisté de Louchart, greffier ; Vu le décret-loi du huit Août mil neuf cent trente-cinq, modifié par celui du trente Octobre mil neuf cent trente-cinq ; Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du vingt Novembre mil neuf cent quarante-deux, dont la teneur suit :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Préfecture du Nord — Troisième Division — Troisième bureau. Lille. — Nous Préfet du Département du Nord, Préfet de la Région de Lille, Grand Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; Vu l'arrêté préfectoral du douze Octobre mil neuf cent quarante-deux ; Considérant l'utilité publique des travaux à executer par la Ville de Lille pour le dégagement de l'Hôtel de Ville, l'assainissement du quartier Saint-Sauveur et la réalisation des alignements approuvés le vingt-quatre Octobre mil neuf cent trente-trois ; Vu le plan parcellaire des terrains à occuper pour la réalisation de ces travaux ; Vu l'état indicatif des immeubles à acquérir et des propriétés à exproprier ; Vu l'arrêté en date du huit Août mil neuf cent quarante-deux par lequel nous avons soumis ces plans et état parcellaire aux formalités d'enquête déterminées par les articles quatre et suivants du décret-loi du huit Août mil neuf cent trente-cinq, modifié par celui du trente Octobre mil neuf cent trente-cinq ; Vu le certificat de Monsieur le Maire de Lille attestant que le plan parcellaire et l'état indicatif y annexé ont été déposés à la Mairie pendant huit jours et que l'avis de ce dépôt a été affiché et publié dans les formes voulues par la loi et notifié sous pli recommandé ; Vu un exemplaire du journal « Le Réveil du Nord » du vingt-six Août mil neuf cent quarante-deux, dans lequel le même avis a été inséré ; Vu le procès-verbal de l'enquête tenue à la Mairie du vingt-sept Août au quatre Septembre mil neuf cent quarante-deux. Vu la délibération du Conseil Municipal du dix Novembre mil neuf cent quarante-deux sur les résultats de l'enquête ; Vu le titre II du décret-loi du huit Août mil neuf cent trente-cinq, modifié par celui du trente Octobre mil neuf cent trente-cinq sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ; Considérant que les formalités d'enquête ont été exactement et régulièrement remplies, qu'aucune observation n'a été formulée au cours de l'enquête et que le Conseil Municipal a décidé de poursuivre l'expropriation de l'immeuble repris au tableau ci-après.

ARRÊTONS — Article premier. — Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique les terrains désignés dans le tableau suivant, nécessaires à l'exécution dans la commune de Lille, des travaux de dégagement de l'Hôtel de Ville, d'assainissement du quartier St-Sauveur et de réalisation d'alignements.

Numéro du plan des travaux : 1. Cadastre : Section B. Numéro 2264. — Noms, prénoms et demeures des propriétaires : Tels qu'ils sont inscrits à la matrice des rôles : SUC Jules Gustave, 11, avenue Eugène Varlin, à Lille ; actuel ou présumé tels : le même. — Lieux dits : 1, rue Lottin. — Nature des propriétés : sol, cour. — Contenance à exproprier : 47 m2.

Fait à Lille, le vingt Novembre mil neuf cent quarante-deux. Pour le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille : Le Secrétaire Général délégué (s) : CHULLIAT. Pour expédition conforme : Le Chef de Division délégué (s) : illisible.

Déclarons cessible immédiatement pour cause d'utilité publique l'immeuble dont l'occupation est nécessaire à la réalisation par la Ville de Lille du projet de dégagement de l'Hôtel de Ville, l'assainissement du quartier Saint-Sauveur et la réalisation d'alignement approuvée par arrêté du vingt-quatre Octobre mil neuf cent trente-trois, appartenant au sieur SUC Jules Gustave, demeurant à Lille, onze avenue Eugène Varlin — Lille, le six Janvier mil neuf cent quarante-trois. Le Président (s) LABALETTE ; Le Greffier (s) LOUCHART. — Vise pour timbre et enregistré gratis à Lille, A. J., le huit Janvier mil neuf cent quarante-trois. F° quarante, case quatre cent soixante-et-onze. Le Receveur (s) RATEL. En conséquence le Maréchal de France, Chef de l'Etat Français, mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution ; Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main ; A tous les Commandants et Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute a été signée et les présentes scellées du sceau du tribunal. — Pour expédition conforme : Le Greffier en Chef. Signé : DEGUY.

Le Maire de Lille rappelle aux personnes intéressées qu'aux termes de l'article 21 du décret-loi du 8 août 1935, les privilèges, hypothèques, conventionnelles, judiciaires ou légales — doivent être inscrits dans la quinzaine de la transcription de l'ordonnance sus-relatée. — Hôtel de Ville, le 1er Mars 1943. Le Maire de Lille : Pour DEHOVE. 2314.

Etudes de Me Charles LE GENTIL, notaire à LENS (Pas-de-Cal.), de Me Albert TAMBOISE, notaire à LILLE, et de Me Felix VANDEWALLE, docteur en droit, avoué à LILLE, 50, rue de l'Hôpital-Militaire.

LICITATION SPRIET SONTE

Arrondissement de Béthune — VILLE DE LENS Rue Tisoré, UN TERRAIN à BATIR, d'une contenance de 1.885 mq environ, A VENDRE

le MERCREDI 24 MARS 1943 à 14 heures, en l'étude et par le Ministère de Me Charles LE GENTIL, notaire à Lens, rue du Hôtel-de-Ville.

MISE A PRIX : 250.000 francs. Adjudication préparatoire. — POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, s'adresser : 1° à Me Charles LE GENTIL, notaire à Lens, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ; 2° à Me Albert TAMBOISE, notaire, suppléant M. CASTELAIN, demeurant à Lille, 20, rue de Bourgogne ; 3° à Me Felix VANDEWALLE, docteur en droit, avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. 17530

LA PRESSE POPULAIRE

Société Anonyme au capital de 6.000.000 de francs

Siège social : 186 bis, rue de Paris, LILLE

Les actionnaires de la Société Anonyme « La Presse Populaire » sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le Mercredi 24 Mars 1943, à onze heures au siège de la société 186 bis, rue de Paris, à LILLE.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1942 ;

2° Communication du bilan et du compte Profits et pertes ;

3° Rapport du Commissaire des Comptes ;

4° Nomination de Commissaire des Comptes ;

5° Questions diverses.

La Présidente du Conseil d'Administration. 23143

Etudes de Me Amédée DUCHANGE, Notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal-Foch, et de Me Marcel SUTILS, Commissaire-Priseur à Roubaix, 6, rue du Collège.

Dissolution de la Société DUVIVIER, SIX ET SENACQ

VILLE DE ROUBAIX

I. — PROPRIETES A USAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Rue de Sébastopol, rue de Soubise

et deux maisons d'habitation, rue Bernard-Palissy

II. — FONDS DE COMMERCE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Rue de Sébastopol

A VENDRE par adjudication publique

Le Jeudi 8 Avril 1943, à 15 heures, Me DUCHANGE, Notaire à Roubaix, procédera en son Etude, 9, rue du Maréchal-Foch, en présence de Me Marcel SUTILS, Commissaire-Priseur, audit lieu, l'adjudication publique et aux enchères de

I. — IMMEUBLES

1° Une propriété à usage industriel et commercial située à Roubaix, rue de Sébastopol, Nos 24-26-28 et 30-32-34-36 et 38, et rue du Nord, Nos 6 et 10, comprenant : a) Bâtiments à usage industriel et commercial proprement dit, front à la rue de Sébastopol, numéros 24-26-28 et 30, avec bâtiment annexe donnant sur la rue du Nord, numéros 8 et 10 ; b) Une maison à usage de commerce, front à la rue de Sébastopol, numéro 32 ; c) Une maison à usage de commerce, front à la rue de Sébastopol, numéro 34, avec une maison en cour derrière, ayant accès à la rue de Sébastopol, par un couloir portant le numéro 36 ; d) Une maison ancienne à usage d'habitation transformée aujourd'hui partie en atelier mécanique et le surplus en magasin portant le numéro 38 de la rue de Sébastopol.

Le tout repris au cadastre sous les numéros 1464, 1465, 1466, 1468, 1469, 1459, 1448 bis, 1481, 1482, 1445, 1440 et 1480 de la section J, pour une contenance totale de 2a ares 61 centiares 22 décimètres.

2° Douze bâtiments à usage industriel situés à Roubaix, rue de Soubise, numéros 5-7-9 et 11, le long cours sur et avec 4 ares